

## **Motion 1511**

### **concernant l'usine de méthanisation du Nant-de-Châtillon**

Vu le projet de motion du Conseil municipal, amendé à l'unanimité (22 voix), relatif à la prise de position concernant l'usine de compostage du Nant-de-Châtillon,

Considérant :

- la persistance répétée des odeurs nauséabondes et insupportables émanant de l'usine de méthanisation (station de compostage) du Nant-de-Châtillon,
- les interventions répétées des autorités communales pendant ces dernières années auprès des autorités cantonales,
- l'engagement non suivi d'effets des autorités cantonales à apporter une solution,
- les nombreuses et croissantes plaintes fondées des habitants incommodés,
- les réponses insatisfaisantes obtenues à ce jour,
- qu'aucune amélioration n'est constatée malgré l'urgence de la situation,
- la volonté déterminée des autorités communales de remédier à ce problème inadmissible,
- la volonté des habitants exprimée au travers d'une pétition (P 1423),

Le Conseil municipal, à l'unanimité (22 voix),

DEMANDE au Grand Conseil de la République et canton de Genève d'inviter le Conseil d'Etat à :

- faire une évaluation détaillée de la situation actuelle de l'usine de méthanisation (station de compostage) du Nant-de-Châtillon concernant notamment les odeurs nauséabondes et insupportables émanant de celle-ci en tenant compte :

- du fonctionnement de l'usine,
  - du zonage dans le concept cantonal de la gestion des déchets.
- transmettre aux autorités communales un rapport dressant la liste des mesures immédiates et futures qui vont être entreprises pour solutionner de manière définitive ces nuisances récurrentes et insupportables.